

INITIATIVE DE RECHERCHE SUR LES ARTS AUTOCHTONES



RAPPORT DES CONSULTATIONS

Présenté à
Claire McCaughey,
Gestionnaire de la recherche
Division des initiatives stratégiques
Conseil des Arts du Canada

Préparé par France Trépanier
Juin 2008

Pour obtenir plus de précisions ou d'autres exemplaires de ce document, veuillez vous adresser au :



Conseil des Arts Canada Council
du Canada for the Arts

Bureau de la recherche
350 rue Albert
Case postale 1047
Ottawa (Ontario) Canada K1P 5V8
(613) 566-4414 / (800) 263-5588 poste 4526
recherche@conseildesarts.ca
Télec. (613) 566-4428
www.conseildesarts.ca

Également disponible sur Internet à l'adresse
http://www.conseildesarts.ca/publications_f

Publication is also available in English

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Méthodologie	5
3. Objectifs	6
4. Contexte	8
4.1 Historique	8
4.2 Contexte actuel	9
5. Valeurs	12
6. Thèmes	14
6.1 Définition de l'art autochtone et de l'artiste autochtone	14
6.2 Art traditionnel et art contemporain	17
6.3 Notions de collectivité	18
6.4 Validation de l'art autochtone	20
6.5 Infrastructures des arts autochtones	20
7. Futurs travaux de recherche	23
 Annexes	
I Liste des réunions de consultation	25
II Liste des participants	26

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'expert-conseil et des participants aux consultations. Elles ne représentent pas la politique officielle du Conseil des Arts du Canada.

Mentions de la source : photos de France Trépanier © 2007, sauf indication contraire.

« De tous les enseignements que nous recevons, voici le plus important : rien ne t'appartient; ce qui est, ce que tu prends, tu dois le partager. »

Chef Dan George

1. INTRODUCTION

Le présent document est un rapport sur la série de consultations tenues en 2007 avec des artistes, des administrateurs des arts, des aînés, des jeunes et d'autres membres de la communauté autochtone. Cette série de consultations a eu lieu dans le cadre de l'initiative de recherche sur les arts autochtones, mise sur pied dans le but de planifier et d'entreprendre les travaux de recherche nécessaires pour appuyer et orienter le plan d'action sur les arts autochtones du Conseil des Arts du Canada.

Cette initiative est menée avec la participation et l'appui des collectivités autochtones. Le terme « autochtone » est ici utilisé pour désigner les peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'initiative a été élaborée par l'expert-conseil, en collaboration avec le Bureau de la recherche et le Bureau des arts autochtones du Conseil des Arts du Canada.

Un des grands objectifs du plan d'action sur les arts autochtones, et par conséquent de l'initiative de recherche sur les arts autochtones, est de mesurer l'incidence des arts sur les collectivités autochtones, ainsi que l'incidence plus généralisée des arts autochtones au Canada et à l'étranger. On pense que pour bien comprendre et mesurer cette incidence, il est d'abord essentiel de mieux comprendre l'importance et les particularités des pratiques artistiques autochtones au Canada.

Les réunions de consultation ont par conséquent principalement porté sur les significations de l'art autochtone, les pratiques créatives des artistes et leurs relations avec la collectivité.

Les connaissances recueillies serviront à orienter les futurs efforts de recherche, qui pourraient consister en un examen approfondi de la documentation, en la collecte de données sur les arts autochtones, ou en un projet faisant appel au nombre croissant de jeunes artistes autochtones. L'initiative de recherche sur les arts autochtones a aussi pour objectif de jeter les bases de différents projets qui porteraient sur les répercussions sociales et économiques des arts autochtones.

J'aimerais remercier Claire McCaughey, gestionnaire de la recherche, Louise Profeit-Leblanc, coordonnatrice du Bureau des arts autochtones, et les agents autochtones des programmes de chacune des disciplines pour leur confiance, leur soutien, leurs idées et leurs commentaires.

En tant qu'artiste et expert-conseil d'origine kanien'kehà:ka (mohawk) et française, ce fut un privilège et un grand honneur pour moi de visiter les collectivités et de mener cette initiative de recherche.

J'aimerais remercier les aînés qui ont offert leurs prières et ont guidé les conversations. Je souhaite exprimer également tout mon respect et toute ma gratitude à l'ensemble des participants pour avoir accepté de partager leurs connaissances et leurs expériences avec ouverture, rigueur et vision.

Ce sont leurs mots que je rapporte ici. Puissent-ils vous inspirer.

Niá:wen

France Trépanier

2. MÉTHODOLOGIE

En guise de préparatifs aux consultations faisant l'objet du présent rapport, les démarches suivantes ont été entreprises :

- élaboration du plan de travail, en soulignant la nécessité d'écouter les Autochtones et l'intérêt d'organiser six cercles consultatifs de six personnes dans six régions du Canada – le Nord, la Colombie-Britannique, les Prairies, l'Ontario, le Québec, les provinces atlantiques – de mai à octobre 2007;
- préparation des questions pour les consultations, avec les commentaires de la gestionnaire de la recherche, de la coordonnatrice des arts autochtones, et des agents des programmes autochtones; de plus, une liste de participants potentiels a été préparée avec l'aide de ces mêmes personnes;
- réunions de consultation dans tout le pays, de mai à octobre 2007; des artistes, des administrateurs des arts, des aînés, des jeunes et d'autres membres de la collectivité autochtone y ont participé;
- présentation du rapport intérimaire aux agents des programmes autochtones, à la coordonnatrice des arts autochtones et au personnel du Bureau de la recherche à Ottawa;
- en novembre 2007, une réunion de rétroaction d'une journée a eu lieu à l'occasion d'une séance de perfectionnement professionnel avec la coordonnatrice des arts autochtones et les agents des programmes autochtones; cette rencontre a permis de peaufiner le processus de consultation communautaire et d'y mettre la dernière touche.
- analyse des constatations et rédaction du rapport en décembre 2007 et janvier 2008.

3. OBJECTIFS

Les objectifs de l'initiative de recherche sur les arts autochtones sont les suivants :

- mieux comprendre les particularités des pratiques artistiques autochtones;
- examiner l'incidence des arts au sein des collectivités autochtones;
- étudier l'incidence des arts autochtones au Canada et à l'étranger;
- susciter un intérêt pour la recherche liée aux arts autochtones chez nos partenaires, à l'échelle nationale et provinciale.

Le Conseil des Arts du Canada a commencé à reconnaître le caractère unique des arts autochtones au Canada. Comme conseil des arts, il souhaiterait mieux saisir la compréhension autochtone du monde par rapport à celle des non-Autochtones, les relations entre les artistes et leurs collectivités, de même que l'importance des pratiques artistiques traditionnelles et contemporaines.

De nouvelles initiatives de recherche sont nécessaires. Les données existantes et les travaux de recherche sont très limités par rapport au milieu des arts conventionnel d'origine européenne. Par conséquent, avant d'amasser des données, d'entreprendre de nouvelles recherches et d'organiser la recherche existante, il est essentiel d'examiner et de décrire d'abord les diverses particularités des arts autochtones.

Le présent rapport met l'accent sur ce qu'est l'art autochtone en comparaison avec les formes d'art conventionnel issues des cultures européennes. C'est volontairement que nous avons choisi dans ce rapport de ne pas faire de distinction entre chacune des cultures autochtones.

À travers l'histoire, le système artistique conventionnel a créé les cadres de recherche existants. Ces cadres ne peuvent simplement pas s'appliquer aux arts autochtones.

Les données sur le public sont un exemple typique. La collecte de données sur la participation aux arts de la population autochtone n'est pas utile si elle porte sur les mêmes catégories ou la même terminologie que les arts conventionnels (p. ex., le nombre de billets vendus). Payer pour vivre une expérience culturelle est, pour la plupart des Autochtones, un concept étranger. Le simple fait que l'on compte très peu d'Autochtones à un spectacle de ballet ou à un concert symphonique ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent pas aux arts et à la culture! Les méthodologies habituellement utilisées ne permettent pas de mesurer ou de comprendre la réelle importance de leur participation aux arts ou l'incidence des arts sur eux.

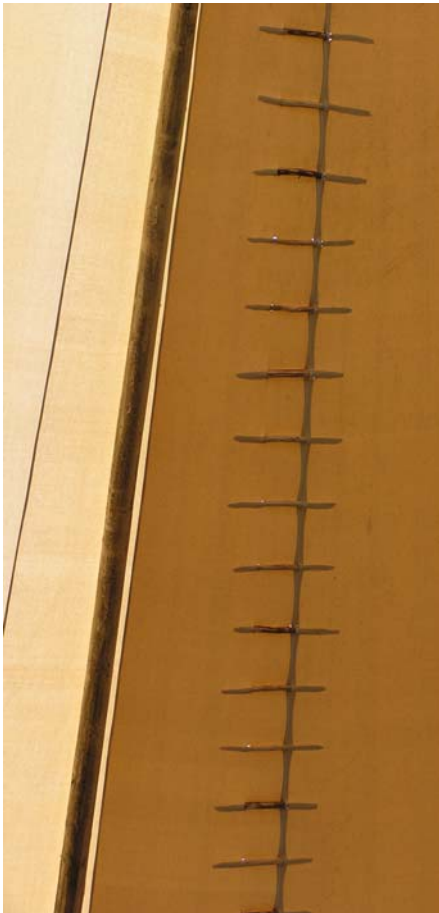
La première étape de l'initiative de recherche sur les arts autochtones consiste à recueillir des connaissances au moyen de consultations avec des aînés, des artistes, des conservateurs, des administrateurs des arts et d'autres membres de la collectivité autochtone. Voici les principes qui ont orienté ce travail :

- se fier aux connaissances des artistes autochtones et de leurs collectivités pour permettre au Conseil des Arts du Canada de mieux comprendre les particularités des pratiques artistiques autochtones;
- rendre toute l'information amassée facilement accessible, puisque ces connaissances appartiennent aux collectivités autochtones;
- faire rapport du travail accompli aux collectivités consultées, afin de démontrer l'engagement du Conseil des Arts, de bâtir la confiance et d'assurer à l'initiative une incidence de longue durée.

4. CONTEXTE

Pour comprendre ce qu'est aujourd'hui la réalité de la pratique artistique autochtone au Canada, il faut prendre en considération l'histoire et le contexte. À chacune des séances de consultation, les participants ont fait mention de ces éléments historiques et contextuels en tant que principaux facteurs ayant influencé le paysage des arts autochtones.

4.1 HISTORIQUE



Au Canada, le processus de colonisation a eu une incidence profonde et durable sur les Peuples autochtones, leurs terres, leurs langues, leurs cultures et leurs pratiques artistiques. De nos jours, de nombreux artistes considèrent les pratiques artistiques contemporaines comme étant un processus de décolonisation, de réappropriation, de réclamation et de guérison.

L'introduction de maladies infectieuses, l'adoption de la *Loi sur les Indiens*, le confinement des Peuples autochtones dans les réserves, les pensionnats, l'imposition de systèmes de valeurs différents ne sont que quelques-uns des héritages de la colonisation qui ont modifié de façon dramatique la vie des Autochtones. Dans de nombreux cas, les répercussions de cet héritage sont toujours visibles aujourd'hui.

En 1884, la *Loi sur les Indiens* a été modifiée afin de permettre l'élimination des cultures et des pratiques autochtones. Cette mesure comprenait entre autres l'interdiction du potlatch. La nouvelle loi rendait également illégales les expressions culturelles liées aux cérémonies et aux rassemblements, comme les danses, les chants, les insignes, les masques et les instruments de musique.

Durant ce temps, en partie parce que l'on prétendait que les cultures autochtones étaient en train de s'éteindre, les objets d'art sacrés et les artefacts culturels ont été recueillis par des explorateurs, des archéologues et des missionnaires européens. Des tombes ont été pillées et des restes humains ont été vendus aux musées d'histoire naturelle de la planète.

Les Peuples autochtones ont été étudiés à travers une loupe anthropologique. Cela a eu des conséquences sur la manière de définir et de présenter l'art et les cultures autochtones. Les arts des Peuples autochtones ont été présentés et conservés dans des musées d'anthropologie, des centres culturels et des galeries commerciales. Avant les années 60, la majorité des institutions artistiques canadiennes, comme le Musée des beaux-arts du Canada et le Centre national des Arts, ne collectionnaient pas les œuvres d'art autochtones contemporaines, pas plus qu'ils ne les présentaient au public. Qui plus est, les artistes autochtones n'étaient même pas considérés comme des professionnels.

En 1951, la *Loi sur les Indiens* a de nouveau été modifiée afin d'autoriser certaines expressions culturelles. Bien qu'il s'agisse d'un changement officiel à la politique, les arts et les artistes autochtones ont continué d'être ignorés par le système artistique en place. Par exemple, durant cette même année, la Commission Massey-Lévesque a recommandé la création du Conseil des Arts du Canada, qui devait s'intéresser exclusivement aux formes artistiques d'inspiration européenne, comme le ballet, la musique classique, le théâtre et la littérature¹.

Les décennies suivantes ont représenté une période de « construction nationale » pour ce qui est des institutions artistiques au Canada. Cependant, les artistes autochtones et leurs organisations n'ont pas reçu le financement approprié du système artistique canadien. L'excellence de leurs formes artistiques n'a pas été reconnue et ils n'ont pas reçu tout le soutien nécessaire pour mettre en place une infrastructure appropriée. Ce n'est que depuis quinze ans que la situation a commencé à changer. Par exemple, le Secrétariat des arts autochtones a vu le jour au sein du Conseil des Arts du Canada en 1994.

4.2 CONTEXTE ACTUEL

Pour comprendre la complexité du contexte actuel, il faut garder en tête l'histoire des arts autochtones au Canada, tel qu'elle est décrite ci-dessus. Les participants aux séances de consultation ont fait mention de quatre éléments distincts qui contribuent au contexte actuel.

¹ Bien qu'il ait été créé à la suite des recommandations du rapport publié par la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, le Conseil des Arts n'avait pas pour responsabilité l'avancement des arts et des métiers d'arts autochtones, ou de l'éducation. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.collectionscanada.gc.ca/massey/h5-400-f.html>

- **Unicité**

Les pratiques et les formes artistiques autochtones sont les expressions originales du territoire appelé Canada. Elles ont existé ici des milliers d'années avant l'arrivée des Européens. À l'instar des langues autochtones, ces formes d'art n'existent nulle part ailleurs dans le monde. Les formes artistiques immigrantes qui sont pratiquées au Canada – qu'elles soient africaines, asiatiques ou européennes – proviennent en général de cultures locales toujours vivantes.

Ce n'est pas le cas des arts et des cultures autochtones; ils sont uniques à cette terre. Les artistes autochtones sont pleinement conscients de ce fait. Cette réalité signifie que l'on a confié au système canadien de soutien aux arts une responsabilité importante.

- **Diversité**

L'art autochtone n'est pas un monolithe. Les arts, les cultures et les langues autochtones ont toujours été marqués d'une grande diversité. On a souvent tendance à réunir différentes pratiques sous le vocable « art autochtone ». Ce terme est utile pour ce qui est de distinguer les pratiques autochtones du système artistique conventionnel. Toutefois, cette formulation ne tient pas compte de l'importance des particularités des différentes nations autochtones.

Les cultures autochtones dans leurs diverses formes contemporaines, qu'elles soient urbaines et modernes ou clairement enracinées dans la tradition, qu'elles proviennent des forêts de l'Est, des régions subarctiques, des Prairies, du Plateau intérieur ou de la Côte Ouest, traduisent toutes des sensibilités culturelles uniques qui façonneront leurs œuvres artistiques².

Pour bien comprendre ces importantes distinctions, il faudra procéder à un examen de la documentation et à la cartographie des pratiques culturelles dans le cadre de futurs travaux de recherche.

- **Revitalisation**

À maintes reprises durant les consultations, les participants ont parlé de la revitalisation actuelle des arts et des cultures autochtones. Ils en ont été les témoins dans les milieux urbains, dans les régions rurales et, dans certains cas, dans les réserves.

² Jeannette C. Armstrong, « Les arts autochtones au Canada : Points de discussion », 2002, http://www.expressions.qc.ca/armstrongpaper_f.htm

Ce processus de revitalisation a été mené au cours des trois dernières décennies par des artistes faisant figure de pionniers. Ils ont été rejoints par des artistes en milieu de carrière qui, tout en poursuivant leur propre travail créatif, contribuent à l'établissement d'une infrastructure des arts autochtones. De plus, une nouvelle génération d'artistes en début de carrière vient enrichir ce processus de revitalisation avec l'énergie de formes nouvelles, parfois hybrides.

Cette résurgence, additionnée à la rapide croissance démographique de la population autochtone, pose de nombreux défis au système artistique canadien. Au cours du dernier siècle, le Canada a interdit, puis autorisé, puis ignoré l'art autochtone, avant de lui accorder une attention marginale. Le défi actuel est, d'abord, de reconnaître ce passé, d'en arriver à une compréhension immédiate des besoins les plus urgents, puis d'y affecter de nouvelles ressources, après consultation auprès des artistes autochtones et de leurs collectivités.

- **Croissance démographique**

Les nouvelles données du Recensement de 2006 révèlent que le nombre de personnes qui se sont identifiées comme Autochtones a franchi la barre du million. La population autochtone croît plus rapidement que la population non autochtone. Entre 1996 et 2006, elle a progressé de 45 %, soit près de six fois le taux de croissance de la population non autochtone (8 %) au cours de la même période³.

Cette croissance projetée contribue déjà à la dynamique et vibrante communauté de nouveaux artistes autochtones, en constante expansion. Ces artistes sont prêts à partager leurs œuvres avec le Canada et le monde. Ces changements démographiques auront également des répercussions sur le développement des publics autochtones.

³ Statistique Canada, « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 », <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>

5. VALEURS

Les six réunions de consultation ont eu lieu au cours d'une période de six mois dans six régions différentes (voir les Annexes pour obtenir la liste des réunions de consultation et la liste des participants). Bien que chaque rencontre se soit déroulée à son propre rythme et ait eu son propre point de discussion, bon nombre d'éléments communs ont été étudiés, en particulier les valeurs qui guident les pratiques des artistes autochtones.



Shaman Hunting Down Evil Spirit, Alec Dawson Tuckatuck

Voici un bref résumé de ces éléments communs.

- L'importance de la terre – il existe des liens profonds entre la terre, le peuple, la langue et la culture. La terre sait comment prendre soin de nous.
- L'art autochtone est un processus qui permet de saisir la connaissance. Comme on tire l'eau d'un puits, les artistes autochtones explorent le corpus de connaissances autochtones – la mémoire du sang, la mémoire du corps.
- Les concepts autochtones de l'art sont contenus dans les langues ancestrales. Ils décrivent le processus et le mouvement.
- Pour certains artistes, la culture autochtone parle d'union, alors que la culture européenne parle de séparation.

- Les compréhensions autochtone et européenne du monde représentent des paradigmes opposés de la connaissance. La vision du monde des Autochtones se caractérise par de nombreux niveaux de réalité, par des changements d'identité, et par des liens avec les esprits. La vision du monde européenne tend à être plus rationnelle.
- De nombreuses valeurs culturelles guident les pratiques artistiques autochtones. Parmi celles-ci, citons le respect, la responsabilité, le partage, la discipline, l'ouverture, l'engagement, l'humilité et l'harmonie.
- Ces valeurs sont inspirées des systèmes de valeurs traditionnels comme les cercles d'influences, les enseignements du tipi et la Société Medewiwin, pour n'en nommer que quelques-uns. Elles sont transmises de génération en génération, au moyen des mythes, des légendes, des contes, des danses et des images.
- Depuis des temps immémoriaux, les Peuples autochtones utilisent de nombreuses lois coutumières et de nombreux protocoles culturels associés à l'usage du savoir traditionnel. Certains aspects artistiques du savoir traditionnel ne peuvent être utilisés que dans des contextes précis pour des raisons spirituelles⁴.

⁴ Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, consultez l'article : Greg Young-Ing, « Le savoir autochtone et les droits de propriété intellectuelle », Patrimoine canadien, 2005, http://www.traditions.gc.ca/docs/docs_disc_young_f.cfm

6. THÈMES

De nombreux thèmes ont été abordés durant les réunions de consultation. Certains participants ont parlé de problèmes qui persistent depuis des décennies; certains ont fait mention de préoccupations contemporaines pressantes; d'autres ont lancé des conversations qui influenceront sur les futurs travaux de recherche.

Une série de questions a guidé les rencontres. Les conversations furent nourries et ont été parfois provocantes. Voici les points saillants de ces réunions.

6.1 DÉFINITION DE L'ART AUTOCHTONE ET DE L'ARTISTE AUTOCHTONE

Qu'est-ce que l'art autochtone?

L'idée des arts telle qu'elle est comprise par le système canadien de soutien aux arts, à quelque échelon que ce soit, est profondément enracinée dans les notions et conventions européennes. Elle n'a pas encore intégré l'épistémologie et les valeurs des pratiques artistiques qui existaient ici avant l'arrivée des Européens. Pour que cette intégration ait lieu, il faudra revoir la définition conventionnelle de ce qu'est l'art et de ce qu'est un artiste.

On a déjà dit qu'il n'existait pas de mots pour désigner l'art dans les langues autochtones. Les mots sont trop impersonnels, ils n'ont pas d'esprit. Cette affirmation peut parfois sembler traduire une évacuation de la notion d'excellence. Mais comme l'a expliqué un aîné : « En langage cri, il existe un mot pour l'art. Ce mot désigne un processus, mais il n'est pas aussi précis qu'un mot de trois lettres. L'art n'est pas une chose précise. L'art est un processus, un mouvement et une expérience ».

Les arts autochtones occupent tout le spectre des pratiques artistiques, qu'elles soient sacrées ou cérémonielles, communautaires, amateurs, professionnelles, traditionnelles ou contemporaines.

Voici un échantillon des différentes définitions données par les participants :

- L'art c'est nous. L'art fait partie de la vie, de la vie de tous les jours. L'art fait partie de nos gènes. Il est l'esprit qui parle à travers nous. Il n'est pas une chose précise.
- L'art est une expression personnelle. Il est un interprète de l'imagination.

- L'art, c'est marcher sur le bord d'une pierre, et par ce processus, refaire vivre l'expérience aux gens.
- L'idée de « l'art indien » est problématique. Juste poser la question est un problème. Cela semble un peu raciste de parler d'« art indien ». L'étiquette devient sa propre catégorie.
- L'art peut être médecine, outil de survie, antidote. L'art est notre identité, notre place, un signe de notre présence sur cette planète. Il est médecine en ce sens qu'il nous aide à guérir parce que nous avons vécu tellement de choses. L'art est pour le peuple. Il peut nous aider à renforcer nos collectivités.
- Faire de l'art, c'est participer à la création. C'est se rendre disponible à l'esprit, à la vision, à l'invisible, à l'imaginaire.
- L'art nous sert à guérir du passé– à dire qui nous sommes sur cette terre que nous n'avons jamais quittée. L'art est un outil pour réclamer, renommer et recadrer le passé.
- L'art peut changer nos vies. Il sauve des vies. L'art peut être une thérapie pour les collectivités et les survivants. Nous avons traversé beaucoup de choses. Notre art a beaucoup souffert, mais il y a aujourd'hui résurgence de l'art. Il faut que nous ramenions dans nos collectivités nos objets d'art conservés dans des musées.
- Les arts autochtones sont l'économie de l'âme – confiance en soi, respect et honneur.

Qu'est-ce qu'un artiste autochtone?

Il existe de nombreuses réponses différentes à cette question. Les définitions diffèrent d'un artiste à l'autre, d'un organisme à l'autre, d'un bout du pays à l'autre. En langage cri, le mot « artiste » a une définition dynamique qui évolue selon le contexte et la saison. Il sous-entend une relation et une responsabilité.

Certains créateurs autochtones hésitent à se dire eux-mêmes « artistes », parce que ce mot ne correspond pas à leur réalité. Ils se voient plutôt comme des sculpteurs, des tisserands ou des conteurs que comme des artistes.

De nombreux artistes autochtones chevauchent deux réalités – la vision du monde autochtone et la vision du monde conventionnel. Les concepts, les protocoles, les définitions, les processus et les conventions ne sont pas les mêmes d'un monde à l'autre.

Certains artistes choisissent de situer leur pratique principalement dans le monde artistique conventionnel. D'autres se définissent comme des producteurs d'objets à vendre, à la façon des imprimeurs ou des joailliers. D'autres artistes concentrent leur pratique sur les formes traditionnelles conçues principalement pour un public autochtone. D'autres encore combinent différents aspects de ces pratiques, créant délibérément des formes artistiques hybrides.

Les artistes autochtones peuvent avoir suivi une formation universitaire ou travaillé avec un mentor ou encore être autodidactes. Il n'est également pas rare de voir des artistes dont la formation est une combinaison de ces divers aspects.

Voici un échantillon des commentaires formulés par les participants relativement à la question de savoir ce qu'est un artiste autochtone.

- Sommes-nous artistes autochtones ou artistes de descendance autochtone? Est-ce que ma musique est autochtone parce que je suis Ojibway? Dois-je peindre des images « autochtones » pour être considéré comme un artiste autochtone?
- Les artistes sont les détenteurs d'une vision.
- Pour nous, artistes autochtones, il y a souvent conflit entre le cœur et la tête – responsabilité envers nos collectivités, mais aussi désir d'être des artistes individuels.
- Les artistes doivent atteindre un haut niveau d'excellence dans leur expression.
- Nous sommes des gardiens et des transmetteurs du savoir, des histoires et des légendes.



- Dans le Nord, de nombreux artistes ne se considèrent pas comme des artistes professionnels. C'est une notion du Sud. Les artistes sont dits professionnels quand ils peuvent gagner leur vie avec leur art.
- Au Québec, il existe un manque profond de considération pour les artistes autochtones et pour le peuple autochtone en général. La présence autochtone est invisible. C'est la continuité de la colonisation.
- Il y a une grande différence entre les artistes autochtones francophones et les artistes autochtones anglophones. Cette différence se voit dans tout le Canada, qu'il s'agisse de reconnaissance, de soutien ou d'accès aux lieux professionnels.

6.2 ART TRADITIONNEL ET ART CONTEMPORAIN

L'art était présent dans les collectivités autochtones longtemps avant l'arrivée de la première vague d'immigrants. Sa définition était fluide, fondée sur le processus autant que sur le résultat. L'art jouait un rôle important dans les collectivités. Les pratiques étaient guidées par des lois coutumières et des protocoles culturels. Il existait des critères précis pour définir l'excellence, le succès et l'accomplissement. « Nous avons toujours été contemporains », a dit un participant.

Les artistes ont parlé de la nécessité d'honorer l'imagerie, la danse et la musique traditionnelles, de demander la permission des bandes, des familles et des aînés avant d'utiliser certains éléments, de transmettre les histoires dans le contexte culturel qui leur convient. Le mot respect a été mentionné à maintes reprises.

De nombreux artistes considèrent les pratiques artistiques contemporaines comme un processus de décolonisation, de réappropriation, de réclamation et de guérison. « On nous a pris tellement d'histoires », a affirmé un aîné.

Les participants ont également parlé de liberté d'expression, d'appropriation artistique, de souveraineté et de valeurs soutenant les pratiques artistiques autochtones.

Voici quelques commentaires des participants.

- La question du savoir traditionnel demeure personnelle et subjective. Tous n'utilisent pas les mêmes protocoles, mais il faut qu'il y ait un respect des objets sacrés, des aînés et de notre mère la terre. Il existe un problème éthique avec les artistes qui utilisent le savoir traditionnel sans reconnaître d'où il vient.

- Le tout dépend de l'artiste et de la collectivité. Certains artistes utilisent le savoir traditionnel, d'autres pas.
- Les traditions autochtones évoluent. Par exemple, anciennement, seuls les hommes pouvaient jouer du tambour. Aujourd'hui, dans certaines collectivités, les femmes sont autorisées à le faire.
- Il est important de respecter les traditions orales. L'oralité donne son contexte à l'œuvre d'art. Les artefacts autochtones qui se trouvent dans les musées sont privés de leur histoire orale qui leur donne un sens.
- Les protocoles sont importants – ils sont présents parce qu'ils ont une signification culturelle. Ils parlent aussi de survie.

6.3 NOTIONS DE COLLECTIVITÉ

La notion de collectivité est complexe et, dans certains cas, sujette à controverse. Une collectivité, ce peut être l'endroit où l'on est né, l'endroit où l'on vit, ou encore l'endroit où l'on a établi sa pratique.

Pour les Peuples autochtones du Canada, une collectivité peut être formée dans un endroit isolé, dans un milieu rural, sur une réserve ou dans un milieu urbain. Les données du Recensement de 2006 montrent que les Autochtones vivent aujourd'hui davantage dans les centres urbains. Pour la première fois, ce pourcentage dépasse 50 %⁵.

De nombreuses forces entrent en jeu. En général, les artistes autochtones conservent des liens étroits avec leur collectivité et cela influe sur leurs pratiques artistiques contemporaines. La complexité de cette relation entre l'artiste et la collectivité, le déplacement de l'artiste entre la réserve et la ville, et la conscience de plus en plus grande qu'il existe une espèce de « collectivité » autochtone globale comptent parmi les facteurs qui contribuent à une compréhension de la collectivité. Il faudrait, à l'occasion de projets de recherche, examiner de plus près ces différents facteurs.

Les participants ont discuté de la relation entre l'art, l'artiste et la collectivité. Voici quelques points saillants de ces discussions.

⁵ Il existe une controverse au sujet des données du Recensement de 2006 qui porte sur la population autochtone vivant sur les réserves et en dehors des réserves. L'Assemblée des Premières Nations demande qu'ait lieu un examen indépendant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Internet à l'adresse suivante : <http://assemblyoffirstnations.blogspot.com/2008/02/numbers-turns-out-you-cant-always-count.html>

- De nombreux artistes autochtones sentent qu'ils ont une responsabilité à l'égard de leur collectivité, surtout des jeunes.
- Le soutien aux arts et l'intérêt à l'égard des arts varient d'une collectivité à l'autre.
- Les collectivités font partie d'un continuum dans lequel tous les éléments (p. ex., les ancêtres, la terre, les animaux, les esprits) sont liés.
- Les collectivités autochtones ont subi de profondes transformations sur une période de temps relativement courte.
- Pour certains artistes, le mot « collectivité » est lourd de sens et porte un trop grand nombre de définitions.
- Les liens entre les artistes autochtones et leurs collectivités sont forts. Certains artistes croient que ces liens ne doivent pas constituer un fardeau ni un critère pour juger leurs œuvres. La plupart des artistes pensent que la relation de l'art à la collectivité représente un facteur important pour déterminer le mérite artistique ou l'excellence artistique.
- Il faut établir/rétablir le statut des arts dans les collectivités autochtones.
- Certaines collectivités n'appuient pas les pratiques artistiques autochtones contemporaines.
- Les arts ne sont habituellement pas une priorité pour les conseils de bande. On affecte rarement des sommes d'argent aux arts. Mais on pourrait inclure les arts comme élément d'une expérience holistique qui pourrait aider les collectivités à se rétablir.
- L'art est un outil important pour traiter les enjeux sociaux. La culture est une indication de la santé ou de la richesse d'un peuple.
- Certains artistes autochtones veulent que le Conseil des Arts du Canada agisse comme un chef de file et montre la valeur des arts aux organismes autochtones nationaux qui ne sont habituellement pas concernés par les arts, comme l'Assemblée des Premières Nations.
- Les ateliers, dans toutes les disciplines artistiques, sont essentiels aux collectivités rurales, qu'il s'agisse d'ateliers fournissant une formation de base dans différentes formes artistiques ou portant sur l'élaboration d'un dossier de présentation, l'utilisation de la technologie ou l'administration des arts. Les ateliers permettent de présenter différentes pratiques artistiques aux jeunes, sans qu'ils aient à quitter leur collectivité.

6.4 VALIDATION DE L'ART AUTOCHTONE

Dans le milieu de l'art conventionnel, chaque discipline dispose de diverses méthodes de validation de la pratique – examens, prix, discours critiques, catalogues, conférences populaires, rencontres avec des artistes, travaux de recherche, collections et archives.

Ces méthodes de validation reposent sur des systèmes de valeurs et des définitions qui n'ont pas été élaborés par des artistes autochtones. Elles tiennent rarement compte des particularités des pratiques artistiques autochtones. Par le passé, les arts autochtones ont été étudiés, documentés, assemblés en collections et archivés davantage d'un point de vue anthropologique que dans le cadre d'un discours artistique.

Les artistes autochtones ont toujours utilisé leurs propres méthodes pour valider leur travail. Dans un contexte contemporain, les artistes autochtones tentent de valider leur travail de différentes façons :

- certains travaillent avec des formes culturelles traditionnelles et présentent leurs œuvres aux collectivités ou publics autochtones;
- certains positionnent leurs pratiques dans le milieu de l'art conventionnel;
- d'autres sont à cheval sur les deux systèmes.

Certains artistes autochtones commencent à élaborer des contextes, à la fois anciens et nouveaux, pour valider leurs pratiques artistiques, revisitant l'histoire de l'art, documentant leurs pratiques, élaborant des discours critiques ou explorant d'autres méthodes de conservation.

6.5 INFRASTRUCTURE DES ARTS AUTOCHTONES

La création, la production, la diffusion et l'appréciation des arts reposent sur une infrastructure, à la fois tangible et intangible. Cette infrastructure fonctionne comme un système complexe qui soutient le continuum des activités artistiques : la formation, la création, la production, la conservation, l'administration, le perfectionnement professionnel, le financement, le marketing, la distribution, la tournée, le développement des publics, la documentation, les collections et les archives.

Ce système dépend d'infrastructures physiques tangibles, comme les écoles d'art, les studios, les espaces de répétition, les espaces d'entreposage, les commerces de fournitures d'art, les coopératives, les studios d'enregistrement, les théâtres, les galeries, les cinémas, les maisons d'opéra, les musées et les centres culturels.

À ces lieux physiques s'ajoutent les organismes de service, les syndicats professionnels, les diffuseurs, les éditeurs, les agents artistiques, les médias et les critiques, les collectionneurs, les organismes de financement, les fondations et les prix.

Le système artistique est également appuyé par une infrastructure intangible. Cette infrastructure inclut l'histoire de l'art, les canons artistiques, le vocabulaire artistique, le discours critique, les réseaux, les définitions et les critères définissant le mérite artistique et la soi-disant excellence artistique.



Festival Présence autochtone. Photo : Martine Geronimi

Voici quelques commentaires formulés par les participants.

- Par le passé, les organismes artistiques autochtones n'ont pas reçu un financement suffisant – que ce soit du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux – pour établir une infrastructure des arts durable.
- Il n'existe pas suffisamment de salles, de lieux de production, de programmes de formation, d'organismes de service et de diffuseurs.

- Dans les collectivités autochtones, il existe d'autres types d'infrastructures permettant de créer, de présenter et d'apprécier l'art : les pow-wow, les centres de l'amitié, les centres culturels. Dans le milieu de l'art conventionnel, ces infrastructures ne sont pas reconnues comme des lieux artistiques professionnels et ne reçoivent pas de financement pour les arts.
- Pour certains artistes, surtout dans les collectivités éloignées, l'accès au matériel constitue un défi. Parfois, la ressource naturelle n'est plus disponible, à cause d'une surexploitation de la ressource ou en raison des effets des changements climatiques.
- Il y a un sérieux manque d'infrastructures artistiques dans le Nord. Les artistes doivent avoir accès à des fournitures, à des studios, à des lieux de diffusion, à des programmes d'artiste en résidence, et à des personnes informées. On a particulièrement besoin de studios d'enregistrement, autant pour les artistes que pour enregistrer les chants des aînés.
- La situation est en train de changer dans certaines régions, alors que certains organismes améliorent lentement leur capacité de produire et de diffuser des œuvres d'art.
- Il faudra des efforts intenses et concertés pour soutenir financièrement ces développements, qui se traduiront par une solide infrastructure des arts autochtones au Canada.

7. FUTURS TRAVAUX DE RECHERCHE

Le présent rapport portant sur les consultations tenues est le reflet des nombreuses et importantes contributions des participants autochtones qui ont assisté aux six réunions de consultation régionales. Ces contributions ont été fertiles et pourront se disperser dans différentes directions. C'est pourquoi il est important d'assurer un suivi de ces réunions, notamment par les activités suivantes :

- fournir à chaque participant un exemplaire du présent rapport;
- rendre le présent rapport accessible par voie électronique sur le site Internet du Conseil;
- élaborer un plan pluriannuel afin de mettre en œuvre les projets de recherche proposés par les participants;
- assurer une collaboration continue avec les artistes autochtones et leurs collectivités.



Prayer, 2007, Christi Belcourt

Les participants ont fait mention de certaines initiatives qui permettraient de soutenir leurs pratiques artistiques et le développement d'une infrastructure des arts autochtones au Canada.

- Entrevues avec des artistes chevronnés afin d'approfondir les questions soulevées durant les réunions de consultation.

- Recherche sur le savoir traditionnel utilisé par les artistes autochtones dans leurs processus créatifs.
- Examen de la documentation sur les pratiques artistiques autochtones, dans toutes les disciplines, et leur incidence sur les publics.
- Recherche qualitative décrivant les protocoles actuellement utilisés par les artistes autochtones⁶.
- Recherche sur la relation entre les langues autochtones et les arts. L'art est compris différemment dans les différentes langues autochtones.
- Cartographie culturelle du milieu artistique autochtone au Canada – créateurs, infrastructures, organismes, collectivités, initiatives, collaborations, réseaux, histoires de réussite. Cet exercice de cartographie permettrait de traiter des différentes particularités des arts autochtones, en fonction des différentes régions, des différentes nations, des différentes langues, des différents protocoles, etc.
- Répertoire national des artistes autochtones.
- Projet de recherche qui accorderait une attention particulière aux jeunes. Ce projet devrait intégrer les jeunes dans le processus de planification de la recherche, en leur donnant l'occasion de se réunir et de discuter.
- Documentation des arts et des pratiques culturelles autochtones qui disparaissent ou sont en voie de disparaître.
- Enquête auprès des employés autochtones des grandes institutions artistiques canadiennes. Cette enquête devrait permettre d'évaluer le nombre d'employés autochtones, les postes occupés et les échelons.
- Recherche en commercialisation dans l'industrie de la musique autochtone.
- Dans le cadre de l'élaboration d'un programme de recherche sur les arts autochtones, établissement d'une liste des partenaires financiers aux niveaux régional, provincial et national.

⁶ On a fait référence à la série de guides sur les protocoles autochtones publiés par le Aboriginal and Torres Strait Islander Arts Board et disponibles sur le site Web du Conseil des arts de l'Australie à l'adresse suivante : <http://www.australiacouncil.gov.au/publications/indigenous>

ANNEXE I

LISTE DES RÉUNIONS DE CONSULTATION

19 mai 2007	RENCONTRES DES PRAIRIES TRIBE #805 –601 Spadina Crescent Est Saskatoon, Saskatchewan
28 mai 2007	RENCONTRE DU NORD Conseil des Arts du Canada 350, rue Albert Ottawa, Ontario
27 juin 2007	RENCONTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE First People Heritage, Language and Culture Council 1A, route Boat Ramp Brentwood Bay, Colombie-Britannique
14 octobre 2007	RENCONTRE DE L'ONTARIO Galerie d'art de Sudbury 251, rue John Sudbury, Ontario
18 octobre 2007	RENCONTRE DU QUÉBEC Kanien:kehaka Onkwawen:na Centre culturel Raotitiohkwa Kahnawa:ke, Québec
24 octobre 2007	RENCONTRE DE L'ATLANTIQUE NSCAD University 5163, rue Duke Halifax, Nouvelle-Écosse

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS

Dinah Andersen, Artiste
Happy Valley, Goose Bay, Labrador

Liz Barron, Administratrice des arts et Directrice de projet
National Indigenous Arts Alliance
Winnipeg, Manitoba

Gwen Bear, Artiste et Éducatrice
Frédéricton, Nouveau-Brunswick

Peter Bishop, Aîné
Saskatoon, Saskatchewan

Denise Bolduc, Administratrice des arts et Coordonnatrice par intérim
Indigenous Performing Arts Alliance
Toronto, Ontario

Shane Breaker, Producteur musical*
Calgary, Alberta

Maria Campbell, Auteure*
Gabriel's Crossing, Saskatchewan

Cathi Charles-Wherry, Coordonnatrice des programmes d'art
First Peoples Heritage, Language and Culture Council
Victoria, Colombie-Britannique

Vince Collison, Commissaire d'exposition
Vancouver, Colombie-Britannique

Bracken Corlett, Artiste
Gibson, Colombie-Britannique

Michael Cywink, Artiste, Auteur et Commissaire d'exposition
Whitefish Falls, Ontario

Keith Dawson Jr., Musicien
Forever Music Group
Eskanosi, Nouvelle-Écosse

Walter (Wally) Lawrence Dion, Artiste visuel
Saskatoon, Saskatchewan

John Elliot, Aîné
Brentwood Bay, Colombie-Britannique

Sherry Farrell Racette, Artiste et Universitaire interdisciplinaire
Université Concordia
Montréal, Québec

Ellen Gabriel, Artiste et Présidente
Femmes autochtones du Québec
Kahnawake, Québec

Theresa Gladue, Artiste
South Peace Community Arts Council
Dawson Creek, Colombie-Britannique

Alootook Ipellie, Écrivain
Ottawa, Ontario

Dave Jenniss, Comédien
Montréal, Québec

Margo Kane, Directrice générale
Full Circle First Nations Performance
Vancouver, Colombie-Britannique

Todd Labrador, Artiste
Queen's County, Nouvelle-Écosse

Alec Lawson Tuckatuck, Artiste et sculpteur
Montréal, Québec

Cheryl L'Hirondelle, Artiste
Vancouver, Colombie-Britannique

Catherine Anne Martin, Cinéaste indépendante
Blind Bay, Nouvelle-Écosse

Catherine Mattes, Commissaire d'exposition et Écrivain
Shilo, Manitoba

Violet McGregor, Présidente
Elders Advisory Council for the Ojibwe Cultural Foundation
Birch Island, Ontario

Nadia Myre, Artiste
Saint-André-d'Argenteuil, Québec

Joseph Osawabine, Directeur artistique
De-ba-jeh-mu-jig Theatre Group
Wikwemikong, Ontario

Taqralik Partridge, Directrice des communications
Institut culturel Avataq
Westmount, Québec

Claire Porteous-Safford, Coordonnatrice de programme
Inuit Arts Foundation
Ottawa, Ontario

Kerry Prosper*
Paq'tnkek First Nation
St. Georges Bay, Antigonish County, Nouvelle-Écosse

Jean Sioui, Auteur
Wendake, Québec

Jaret Sinclair-Gibson, Artiste et Administrateur des Arts
Sun, Moon, Visionaries Aboriginal Artisans Society
Edmonton, Alberta

Peter Siwallace, Chef, Nation Nuxalt
Bella Coola, Colombie-Britannique

Billy Two-Rivers, Aîné
Conseil Mohawk de Kahnawa:ke
Kahnawa:ke, Québec

Terry Uyarak, Chasseur et Artiste de cirque
Artcirq
Igloodik, Nunavut

Réginald Vollant, Artiste et Producteur
Malioténam, Québec

Sally Webster, Aînée
Ottawa, Ontario

Jennifer Wemigwans, Présidente
Invert Media
Toronto, Ontario

*participants ayant confirmé leur présence mais dans l'impossibilité de se présenter.